Le danger de la mixité entre hommes et femmes, particulièrement dans les lieux de travail des hommes

Shaykh Abdul-Aziz Ibn Baz

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

La louange est à Allah, le Seigneur des mondes et que la prière et la paix soient sur son messager digne de confiance, sur toute sa famille et ses compagnons.

L'appel ouvert, ou du moins sa suggestion, aux femmes d'aller travailler dans les même lieux que les hommes, aboutissant au mélange des deux sexes, en prétextant la nécessité de cette époque et de la civilisation, sont certes une question très dangereuse. Il possède des branches dangereuses, des fruits amers et des conséquences désastreuses. Et cet appel est fait malgré son opposition aux conditions de *Shari'a*, qui exige que la femme reste à la maison afin d'accomplir les devoirs qui lui sont particuliers.

Quiconque veut voir les dégâts causés par le mélange des sexes, qu'il considère avec justice et impartialité, recherchant uniquement la vérité, ces sociétés qui ont succombé, par choix ou par force, à ce malheur et il trouvera griefs et regrets tant des gens que de la société, à cause du sentiment de la femme d'être loin de sa maison et comme conséquence l'éclatement de la famille.

Ceci est mentionné, non seulement par beaucoup d'auteurs, mais partout dans les médias, seulement parce que c'est la destruction de la société et de ses fondations.

Il y a beaucoup de preuves authentiques qui interdisent l'isolement d'un homme et d'une A*jnabiya* (littéralement une femme étrangère, cela inclue toutes les femmes que l'homme peut épouser), son regard sur elle et tout ce qui met sur la voie de ce qu'Allah le Très-Haut a interdit. Ils sont sans équivoque sur l'interdiction de la mixité des hommes et des femmes, parce que cela mène à ce qui n'est pas recommandable.

L'éloignement de la femme de sa maison, qui est son domaine et sa base dans cette vie, est son éloignement de la nature dont Allah l'a dotée.

Donc, l'appel aux femmes à se rendre en un endroit rempli d'hommes est un fait important, de grand danger pour la société islamique. La mixité est une des causes principales de la fornication, qui fragmente la société, abaisse sa valeur et mine sa moralité.

Il est clair qu'Allah, le Béni, le Glorifié, créa pour les femmes un physique particulier, qui diffère complètement du physique de l'homme. Avec cela, Il l'a préparé à s'acquitter de ses devoirs dans sa maison et parmi les femmes. Et en raison de cela, plonger les femmes parmi les hommes doit être considéré comme un rejet de sa nature . C'est une grande injustice envers la femme et c'est l'extinction de sa personnalité. L'effet (provoqué par cela) est transmis aux hommes et femmes de la génération suivante.

Ils sont privés d'éducation, de tendresse et d'affection, parce que la mère a été écartée de ses responsabilités par ces affaires et complètement séparée de son domaine, ce qui l'empêche de

trouver la paix, la stabilité et la tranquillité. Les conditions dans lesquelles sont ces sociétés qui y sont empêtrés, est la preuve la plus forte pour ce que nous disons. L'islam a conçu tant pour le mari que pour la femme des devoirs particuliers et il est obligatoire pour chacun d'entre eux de les accomplir afin que la construction de la société, à l'intérieur et à l'extérieur de la maison, puisse être achevée.

L'homme est responsable de la dépense et du gain tandis que la femme est responsable dans le fait d'apporter aux enfants la tendresse et l'affection, allaiter le bébé, le sevrer et tous les autres devoirs qui lui sont appropriés, comme l'enseignement au jeune et la gestion de leurs études, leurs soins médicaux et ainsi de suite.

Pour la femme, le fait d'abandonner ses devoirs est semblable à la ruine de la maison et de ses occupants et donc, par conséquence, l'éclatement de la famille, au point que la société ne devient qu'une forme, une image sans réalité ni signification.

Allah le Sublime, le Glorifié dit:

"Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens(...)" (verset 34 sourate 4)

Ce noble verset signale qu'Allah a créé comme coutume le fait que l'homme a la tutelle sur les femmes et est un degré au-dessus d'elles.

La signification ,du fait qu'Allah ordonne à la femme de s'établir dans sa maison, et l'interdiction pour elle d'être *tabaraj* (c'est à dire une femme qui expose la beauté qu'elle doit obligatoirement voiler et qui excite les désirs des hommes), est la prohibition de *Al-Ikhtilat*, qui est la mixité dans les lieux de travail, d'achat et de vente, de repas ou dans le voyage et ainsi de suite. Ceci parce que plonger une femme dans ces endroits l'amène à tomber dans ce qui est interdit ,et c'est une violation de l'ordre d'Allah et une négligence de Sa Loi, à laquelle la femme musulmane doit se soumettre.

Le Qu'ran et la tradition du prophète (*salallahu 'alayhi wa sallam*) montrent tous deux que le mélange des sexes et tout ce qui pourrait y mener, n'est pas permis.

Allah, le Sublime, le Glorifié dit:

"Restez dans vos foyers; et ne vous exhibez pas à la manière des femmes avant l'Islam (Jahiliyah). Accomplissez la Salat, acquittez la Zakat et obéissez à Allah et à Son messager. Allah ne veut que vous débarrasser de toute souillure, ô gens de la maison [du prophète], et vous purifier pleinement."(sourate 33 verset 33)

Ainsi Allah a commandé aux *Mères des croyants* - et toutes les femmes musulmanes sont incluses dans cette injonction, de s'établir dans leurs maisons parce qu'il y a en cela leur protection et leur éloignement des causes d'immoralité. Une femme quittant sa maison sans nécessité pourrait mener à *At-Tabarraj* et d'autres maux. On leur commande aussi d'accomplir des actes pieux, comme la perfection dans la Prière, l'acquittement de la Zakat et l'obéissance à Allah et à Son messager (*salallahu ' alayhi wa sallam*), qui la protègent de commettre des actions viles et répréhensibles.

Elles sont alors dirigées vers ce qui leur profitera dans ce monde et l'autre, qui est d'être en contact continuel avec le Qur'an et les traditions prophétiques, qui tous deux éloignent les impuretés venant du cœur et le purifie de l'iniquité, guide à la Vérité et à ce qui est correct. Allah, le Glorifié, dit:

"Ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, de ramener sur elles leurs grands voiles(c'est à dire qu'elles sont complètement cachées excepté les yeux ou l'un des yeux pour voir la route) : elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées. Allah est Pardonneur et Miséricordieux."(sourate 33 verset 59).

Donc Allah a ordonné à Son prophète (*salallahu ' alayhi wa sallam*), le transmetteur du message de son Seigneur, de dire à ses femmes et à ses filles et à toutes les femmes des croyants de se couvrir avec leur *Jalabib* si elles doivent sortir pour un besoin particulier, afin qu'elles ne subissent pas le mal des gens aux cœurs corrompus. Ainsi, si cette affaire est d'une telle importance, alors imagine son entrée dans les lieux des hommes, se mélangeant avec eux, leur exposant leur besoin par l'emploi et en conséquence, abandonnant beaucoup de sa féminité et perdant sa modestie. Tout cela, pour réaliser une égalité des deux sexes qui sont différents tant dans la signification que dans la forme.

Allah, le Glorifié, dit :

"Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté. C'est plus pur pour eux. Allah est, certes, Parfaitement Connaisseur de ce qu'ils font. Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur khimar sur leurs Juyub (c'est à dire leur corps, leur visage, leur cou et leur poitrine)(...)"(sourate 24)

Allah a commandé à Son prophète (*salallahu 'alayhi wa sallam*), d'informer les croyants de baisser leur regard et de se garder de commettre l'adultère et la fornication, et ensuite Il a précisé que c'était ce qu'il leur convenait. Il est clair que garder le contrôle de soi contre l'adultère et la fornication se réalise en évitant ses causes et il n'y a aucun doute que ne pas baisser le regard et le mélange d'hommes et de femmes au travail et ailleurs sont parmi ses causes principales.

Ces deux choses, baisser les yeux et se prémunir contre l'immoralité qui est exigée du croyant, sont impossibles à réaliser tandis qu'il travaille avec *Al-Mar Al- Ajnabiya* (de nouveau : littéralement une femme étrangère. Cela inclue toutes ces femmes que l'on permet à un homme d'épouser selon la Loi Islamique), comme sa collègue ou associée.

Donc Allah a ordonné aux femmes croyantes de baisser leur regard et d'être chaste et de ne pas montrer leurs ornements, sauf ceux qui sont ouvertement apparents, Il a aussi commandé qu'elles laissent leur voile tomber sur leurs poitrines, ce qui comprend la couverture de la tête et du visage.

Ainsi comment le fait de baisser le regard et de voiler les ornements d'une femme peuvent-ils être réalisés quand elle va travailler avec des hommes et se mélange avec eux, tout ce qui garanti la réalisation de ce dont elle doit de méfier.

Comment est il possible à une femme musulmane de baisser son regard alors qu'elle est côte à côte avec *Al-Ajnabi* (littéralement un homme étranger. Cela inclue tous ces hommes que l'on

permet à une femme d'épouser selon la Loi Islamique), sous le prétexte qu'elle participe avec lui ou est égale à lui dans tout ce qu'il fait ?

Allah a interdit toutes ces causes prohibées et Il a commandé aux femmes de ne pas employer un discours séduisant avec les hommes parce que cela peut éveiller chez les hommes un désir des femmes.

Allah,l'Exalté dit:

" ô femmes du Prophète ! Vous n'êtes comparables à aucune autre femme. Si vous êtes pieuses, ne soyez pas trop complaisantes dans votre langage, afin que celui dont le cœur est malade [l'hypocrite] ne vous convoite pas. Et tenez un langage décent."(sourate 33)

Ce qui est signifié est la maladie du désir, comment peut-elle être évitée alors qu'on mélange les sexes ?

Ce qui est tout à fait clair est que si elle part pour le travail avec les hommes elle parlera certainement avec eux et ils parleront avec elle, et elle ornera son discours pour eux et eux pour elle. En plus de cela, *shaytan* fait appel à l'immoralité et y appelle les gens, jusqu'a ce qu'ils deviennent sa proie . Donc Allah dans Sa sagesse a ordonné aux femmes d'être voilé.

Ceci seulement parce que parmi les gens il y a ceux qui sont justes et purs et d'autres qui sont des adultères et fornicateurs. Ainsi, se voiler/se cacher empêche, *insha Allah*, la tentation, gêne ses causes et par cela la pureté du cœur est atteinte, tant pour les hommes que les femmes, aussi bien que l'éloignement du soupçon et de l'accusation.

"(...) Et si vous leur demandez (à ses femmes) quelque objet, demandez-le leur derrière un voile : c'est plus pur pour vos cœurs et leurs cœurs;" (sourate 33).

Et la meilleure protection pour une femme, après la couverture de son visage et de son corps par des vêtements, est sa maison.
L'Islam a interdit aux femmes de se mélanger avec *Al-Ajanib* (pluriel de *Al-Ajnabi*), pour qu'elle ne s'expose pas à la tentation, directement ou indirectement. Il exige qu'elle reste à la maison et ne sorte que quand elle est obligée de le faire avec la décence exigée par l'islam.

Allah a nommé le fait qu'elle reste dans sa maison *Qararan* (c'est-à-dire être installé, stable) et dans cela il y a la plus subtile des significations, parce qu'elle contient sa stabilité, la tranquillité et le plaisir de son cœur. Quitter cette stabilité mène à la perturbation de celle-ci et son exposition à ce dont le résultat n'est pas louable.

L'islam a interdit l'isolement d'un homme avec *Al-Ajnabiya* dans n'importe quelle circonstance et il lui a interdit (à la femme) de voyager sauf avec son *Mahram* pour diminuer la description du *shaytan*.

Pour cette raison le messager d'Allah (*salallahu 'alayhi wa sallam*) a dit : *« Je n'ai pas laissé derrière moi une épreuve plus nuisible aux hommes que les femmes. »*
Il (*salallahu 'alayhi wa sallam*) dit aussi : *« Méfiez vous de la vie d'ici bas et soyez sur vos gardes contre les femmes, parce que la première épreuve des Israélites était les femmes. »*

Il est possible que certains d'entre ceux qui appellent à la mixité dépendent de la signification superficielle de certains textes de Loi, la signification réelle et le but ne sont perçus que par celui dont le cœur a été illuminé par Allah et celui à qui l'on a donné la compréhension de la Religion d'Allah et a réuni toutes les preuves ensemble, jusqu'a ce que cela ait été unifié dans son esprit, pour qu'aucune partie ne soit séparée d'une autre partie.

Un malentendu est arrivé, par exemple, parce que quelques femmes ont accompagné le prophète (*salallahu 'alayhi wa sallam*), à quelques expéditions militaires. Cependant, l'explication correcte, est qu'elles l'ont fait avec leur *Maharim* (pluriel de *Mahram*), pour atteindre beaucoup de bénéfices et cela n'a pas mené à ce que l'on craint pour elles, ni à l'immoralité, à cause de leur foi et piété, [et] de la surveillance de leur *Maharim* et de leur soin dans le maintien de ce qui doit être caché suivant la révélation à ce sujet, par contraste avec beaucoup de femmes de cette époque.

Il est clair qu'une femme quittant sa maison pour aller travailler, est une situation complètement différente de lorsque les femmes sont sorties avec le prophète d'Allah (*salallahu 'alayhi wa sallam*) dans une expédition militaire. Ainsi comparer ceci avec cela doit être considérer comme une analogie incorrecte.

Nous devons aussi demander ce qu'était la compréhension des prédécesseurs bien guidés concernant cette affaire. Il n'y a aucun doute qu'ils ont mieux compris les significations des textes que les autres gens et étaient plus proches de la mise en œuvre des injonctions du Qur'an et des Traditions du prophète (*salallahu 'alayhi wa sallam*).

Ainsi qu'est-ce qui était constamment raconté par eux à travers l'histoire ?

Ont-ils élargi la gamme d'activité des femmes, comme ceux qui revendiquent la mixité et ont ainsi rapporté que ce qui a été mentionné dans les textes est qu'une femme peut travailler dans chaque domaine de la vie avec des hommes, pour qu'elle rivalise avec eux et qu'ils rivalisent avec elle ? Ou ont-ils compris que ces affaires ont été limités et ne sont pas allés au-delà ?

Si nous examinons les conquêtes islamiques et les expéditions militaires à travers l'histoire, nous ne trouvons pas ce mélange d'hommes et de femmes. Cependant, l'appel aujourd'hui pour le recrutement d'une femme en tant que soldat, qui porte des armes et tue comme un homme, n'est rien de plus qu'une raison de ruiner et démolir les mœurs de l'armée, au nom de la 'détente' de l'armée.

Ceci parce qu'arrive tout naturellement entre un homme et une femme, l'affection, l'intimité et la détente par la conversation quand ils sont seuls ; et comme une chose peut mener à une autre, il est plus sage, plus prudent et plus loin du regret futur de fermer la porte de la tentation.

Donc l'objectif principal de l'islam est l'encouragement de ce qui est avantageux et la prévention [de tout ce qui est] mal et la fermeture des portes de ses causes. Il a été mentionné précédemment que le mélange d'hommes et de femmes au travail est une cause principale du déclin des gens et de la corruption de la société.

C'est aussi un fait historique, qu'une des raisons principales du déclin et de la décrépitude qui arriva aux anciennes civilisations romaines et grecques [et d'autres] comme elles, était l'émergence de la femme de son domaine particulier au domaine particulier de l'homme et leur

concurrence.

Cela a mené à la corruption des mœurs des hommes et leur abandon de ce qui poussait la communauté à un développement matériel et spirituel.

Aussi, si la femme est occupée à l'extérieur de la maison, cela amène l'homme à ne rien faire, causant un déclin et un écroulement de son rôle et la corruption de la famille, causant l'écroulement de sa structure et la corruption des mœurs des enfants. Ainsi, cela mène à la violation des principes qu'Allah a prononcé dans le Qur'an, qui est que cet homme a été placé comme tuteur.

C'est aussi l'objectif de l'islam d'éloigner la femme de tout ce qui contredit sa nature et ainsi [c'est pour cette raison qu'] il lui est interdit d'occuper des fonctions de gouverneur, comme la direction du pays, l'administration des lois et toutes ces charges qui portent des responsabilités publiques.

Ceci parce que le prophète (*salallahu 'alayhi wa sallam*) a dit : *« Jamais une communauté qui a confié la direction de ses affaires à une femme ne réussira. »* (rapporté par Al-Bukhari dans sa collection de Hadith authentique.)

Et donc on doit considérer l'ouverture de la porte de la mixité contradictoire à ce que l'islam veut pour elle comme bonheur et stabilité. Donc l'islam interdit l'enrôlement d'une femme qui est à l'extérieur de son lieu approprié et de son domaine d'activité.

En plus de ce qui a été mentionné dans le Qur'an et les Traditions du prophète concernant la différence entre leurs deux natures et devoirs, l'expérience a aussi prouvé - particulièrement dans ces sociétés où les hommes se mélangent librement avec des femmes - que les hommes et les femmes sont tous les deux inégaux par leur nature. Et ceux qui appellent à l'égalité du sexe faible avec les hommes sont ignorants, ou prétendent être ignorants des différences basiques entre eux.

Notes de bas de page :

Les mères des Croyants : un titre donné aux femmes du prophète Muhammad (*salallahu 'alayhi wa sallam*).

Jalabib : pluriel de *Jalbab*. Vêtement extérieur lâche qui couvre le corps de toute la femme.

Khumar : pluriel de *Khimar*. Ce qui est employé par une femme pour couvrir sa tête.

Juyub : pluriel de *Jayb*. La signification d'origine du mot est l'ouverture dans un vêtement par laquelle la tête passe. Certains des commentateurs ont déclaré qu'il se réfère à la position de l'ouverture et donc la signification dans le verset serait "leur poitrine".

Mahram : Personne qu'une femme ne peut épouser selon la Loi Islamique, comme son père ou frère.

Article tiré du site troid.org

Source Cette Fatwa est tirée du livre : *Musharikatul Marr'a Lirrajuli Fi Maydan 'Amaliihi*
Traduit en français par Oum Kaltoum
Revu par les salafis de l’Est